

Qu'est ce que le développement durable ?



[Le développement durable](#) est une valeur nouvelle qui est l'aboutissement d'une vision coopérative visant à concilier intérêt économique, protection de l'environnement et amélioration des conditions sociales. Son objectif est de rompre avec des modes de développement qui conduisent à des dégâts sociaux et écologiques majeurs.

L'acception la plus couramment utilisée est la suivante :

«Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.» Rapport Brundtland, 1987

L'application des principes du développement durable à l'entreprise est communément appelée la [responsabilité sociétale des entreprises ou RSE](#) .

Elle suppose un changement des pratiques dans l'entreprise et peut être considérée comme un nouveau mode de management.

L'exercice, par une entreprise, de sa responsabilité sociétale implique qu'elle soit capable d'associer le plus grand nombre de partenaires, qu'ils soient internes ou externes à l'entreprise, pour prendre en compte leurs intérêts respectifs.

Seule une entreprise capable d'empathie à l'égard de ses parties prenantes est susceptible de réussir à l'avenir.

Le développement durable et IDEE ALSACE



Le Greenwashing



Le terme Greenwashing (traduit généralement par "blanchiment écologique") désigne le procédé de marketing utilisé par une organisation dans le but de donner à l'opinion publique une image écologique et responsable, alors que plus d'argent a été investi en publicité verte qu'en de réelles actions en faveur de l'environnement.

Notre signature régionale est née d'une volonté de valoriser les entreprises alsaciennes. La communication tient donc une place importante dans la démarche d'IDEE ALSACE. Pour autant nous gardons toujours à l'esprit le danger du greenwashing.

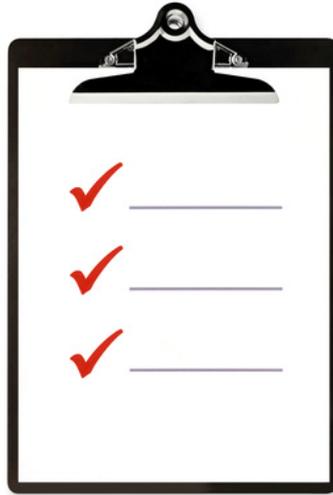
Nous dépendons pour 50% de subventions de collectivités locales, et pour 50% des cotisations de nos entreprises adhérentes. La réussite de notre projet dépend donc de la fidélité qui découle de la satisfaction de nos membres. Cela représente une responsabilité morale non négligeable.

Tant que nous sommes capables de démontrer que l'existence de la signature régionale IDEE ALSACE a permis une amélioration qui n'aurait pas été possible en son absence, nous respectons nos valeurs et notre éthique.

Sans être un écolabel aux critères stricts définis dans un cahier des charges, ni une certification normalisée d'un système de management, IDEE ALSACE garantit et veille à la mise en œuvre d'un progrès continu chez ses adhérents.

Nos garanties

Toute entreprise a sa place au sein d'IDEE ALSACE à partir du moment où elle s'engage dans une démarche d'amélioration permanente.



Pour nous assurer de l'engagement effectif des entreprises, celles-ci doivent :

- Signer et respecter notre Charte
- Accepter une visite annuelle d'habilitation ou de suivi
- Respecter les engagements pris dans le cadre d'un [Contrat de Progrès](#)

La visite d'habilitation a pour but d'identifier avec l'entreprise ses points forts en matière de développement durable, mais également ses axes de progrès. La visite de suivi permet de se rendre compte des efforts effectués. IDEE ALSACE se réserve le droit d'exclure un adhérent si celui-ci n'est pas capable de démontrer ses progrès.

Rendu public par diffusion interne et externe, ce contrat incite chaque entreprise à rendre des comptes grâce à la mise en place d'indicateurs de progrès.

[Découvrez ici les contrats de progrès des entreprises adhérentes.](#)